

Un groupe de travail des centres de dépistage des IST dans la région des Pays de la Loire afin d'améliorer et harmoniser les pratiques

B. Bonnet⁽¹⁾, F. Delaunay⁽²⁾, I. Flechard⁽³⁾, H. Hitoto⁽³⁾, E. Lavigne⁽⁴⁾, C. Le Clec'h⁽⁵⁾, C. Michau⁽⁶⁾, M. Patoureau⁽⁷⁾, Y. Poirier⁽⁸⁾, R. Vatan⁽⁹⁾

(1) RRSS Pays de la Loire, (2) CH Cholet, (3) CHG Le Mans, (4) CPEF Maine et Loire, (5) CHU Angers, (6) CH Saint Nazaire, (7) CHU Nantes, (8) CHD La Roche sur Yon, (9) CH Laval.

INTRODUCTION & OBJECTIFS

METHODE



Le Réseau régional de santé sexuelle des Pays de la Loire (RRSS) créé en 2012, a pour objectif de coordonner les acteurs investis sur le champ de la santé sexuelle, et de promouvoir et soutenir leurs réflexions et actions. Dans un contexte institutionnel de fédération des centres, il a mis en place en 2013 et coordonne un groupe qui réunit les professionnels des centres de dépistage du VIH et des IST de la région.

L'objectif de ce groupe de travail est **de faire se rencontrer les professionnels de la région, de proposer des espaces d'échange sur leurs pratiques afin de les améliorer et les harmoniser.**

Le RRSS organise les réunions. Avec les professionnels concernés des 5 départements de la région (CDAG/ CIDDIST /CFPD Centre Fédératif Prévention Dépistage), il accompagne la définition des axes de travail et garantit la valorisation et la mise en œuvre des réflexions menées.

Cette première année, le groupe a fixé 4 axes de travail : la place de l'anonymat dans les centres ; le renforcement du lien avec la médecine de ville et l'amélioration de la visibilité des centres ; l'information et l'éducation du patient ; l'harmonisation des procédures de dépistage des IST.



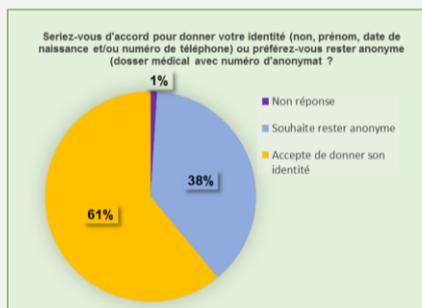
RESULTATS

**4 rencontres sur 1 an (présence du COREVIH Pdl et de l'ARS compte tenu des orientations de travail)
4 départements sur 5 représentés de lors de chacune des réunions.
4 actions concrètes.**

La place de l'anonymat systématique dans les centres :

Il peut rendre difficile la prise en charge des consultants et favoriser les « perdus de vue ».

Une enquête régionale coordonnée par le RRSS a interrogé les consultants (1141 questionnaires exploités sur 7 centres) : 61% des personnes seraient d'accord pour donner leur identité ; l'anonymat n'est pas leur demande prioritaire.



Le groupe a donc interpellé l'ARS, proposant de modifier l'accueil au regard de la réglementation : **passer de l'anonymat par défaut à la prise d'identité par défaut** (si accord de l'utilisateur). En attente de réponse à l'heure actuelle.

L'information et l'éducation du patient :

élaboration d'un courrier type remis au consultant, comportant les informations essentielles sur l'IST dépistée, son traitement, le suivi préconisé et les conseils de prévention.



Le renforcement du lien avec la médecine de ville et l'amélioration de la visibilité des centres.

■ Elaboration d'un **courrier type au médecin traitant** du consultant (avec son consentement) en cas de test positif pour une IST qui informe des tests réalisés, de l'IST dépistée, du traitement donné, du suivi préconisé et précise le recours possible au centre.

Cette nouvelle pratique a débuté en octobre.



■ **Travail sur un message en vue de réaliser une affiche informant les consultants que le médecin, le gynécologue, la sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés** ; support à apposer dans les salles d'attente des centres. Le RRSS se charge du lien avec une agence de graphisme et de la prise en charge de cet outil.

Les procédures de dépistage des IST : il est prévu en 2015 d'échanger et d'harmoniser les procédures de dépistage de l'ensemble des IST selon les recommandations en vigueur.

CONCLUSION

Le groupe régional des centres de dépistage des IST des Pays de la Loire coordonné par le RRSS, permet aux professionnels des centres de se rencontrer, d'échanger, de modifier leurs pratiques en vue de les améliorer et les harmoniser. Il est ouvert à l'ensemble des professionnels des centres de dépistage (CDAG/ CIDDIST/CFPD) et des CPEF.

Il permet également d'avoir une réflexion commune sur le lien à développer avec la médecine de premier recours.

